

un ornement pour notre province, et qui ne partageait pas mes opinions politiques dans les affaires fédérales, m'ont déclaré qu'ils avaient beaucoup d'obligation au ministre des travaux publics, pour la manière dont il leur avait aidé à enlever des roches et de la vase qui obstruaient considérablement la navigation dans ce port important. Comme mon honorable collègue a pris le ministre à parti, je crois qu'il aurait agi d'une manière plus loyale en complétant sa liste de dragage fait dans la Nouvelle-Ecosse et en mentionnant que Yarmouth représenté, comme je l'ai dit, par un adversaire du gouvernement, avait réellement reçu une somme plus considérable que celle dépensée dans les deux comtés de la Nouvelle-Ecosse qui ont reçu le plus fort montant.

Je constate que le comté de Halifax, auquel mon collègue et moi nous nous intéressons particulièrement, a été complètement ignoré. Je suppose que c'est parce que le député le plus ancien de Halifax occupe un siège à la gauche de cette chambre et qu'il a naturellement beaucoup plus d'influence dans cette chambre que son collègue moins ancien. C'est la seule raison qui se présente à mon esprit, comme conséquence de l'argument de l'honorable député (M. Jones).

Au cours de ses remarques, l'honorable député a parlé des dépenses faites dans le comté de Richmond, et il a dit qu'aucun steamer n'avait été enregistré dans Richmond.

M. JONES (Halifax) : Je n'ai pas dit cela.

M. KENNY : L'honorable député a parlé d'Arichat.

M. JONES (Halifax) : Je parlais d'Antigonish.

M. KENNY : Dans ce cas, j'ai mal compris. Quant aux comtés particuliers dont l'honorable député a parlé, Shelburne, Cumberland et autres, je ne suis pas surpris qu'il ne critique point les dépenses nécessitées par les études qui y ont été faites, mais qu'il se borne à dire qu'il aurait peut-être mieux valu remettre à plus tard ces dépenses. Le cœur paternel de mon collègue a embrassé toute la province relativement à cette question, et j'ai constaté avec plaisir que lorsqu'il a analysé la question, il n'a pas critiqué la dépense, mais qu'il a simplement dit qu'elle aurait dû être remise à plus tard.

J'espère que ce qu'a dit l'honorable député de la gauche, n'empêchera pas le ministre des travaux publics de faire exécuter dans le comté où je suis né des travaux de dragage que je considère comme très nécessaires.

M. JONES (Digby) : Je suis grandement obligé au député de Halifax (M. Jones) de l'intérêt qu'il porte à son comté natal, et je puis confirmer tout ce qu'il a dit relativement à la nécessité d'y faire des travaux de dragage. Je ferai observer à l'honorable député qu'il y a quatre semaines, j'ai présenté une des pétitions les plus considérables qui aient jamais été soumises à cette chambre, signée par mille électeurs, et par laquelle on demandait que ce dragage fût fait, et maintenant que l'opposition s'est jointe à moi pour doubler la force de ma demande, j'espère que le ministre verra parfaitement l'a-propos d'insérer dans le budget un crédit pour cette fin, car il ne rencontrera aucune opposition de la part de la gauche, non plus que de la droite.

Ces travaux sont nécessaires, parce que notre commerce augmente considérablement. Nous construisons présentement un beau steamer qui sera lancé pendant l'été et devra naviguer autour de la baie Sainte-Marie et se rendre jusqu'au Nouveau-Brunswick, et il faudra, dans l'intérêt de la navigation, que le dragage soit fait cette année. Je crois que l'ingénieur a recommandé de faire de nouvelles études, quoiqu'on en ait fait il y a environ deux ans. Je remercie encore une fois le député de Halifax le plus ancien de son appui, et je n'ai pas de doute maintenant que ces travaux vont être exécutés.

M. JONES (Halifax) : Mon honorable collègue n'a pu saisir la véritable portée de mon raisonnement, sinon, il aurait vu, d'après le principe que le plus comprend le moins, que mes observations s'étendaient à mon propre comté de Halifax, de même qu'aux autres, pourvu que des dépenses de cette nature fussent absolument nécessaires. L'honorable député sait que je n'ai jamais négligé de défendre mon comté, que je l'ai devancé lorsqu'il s'est agi de faire des recommandations, qu'il n'était pas toujours disposé à appuyer ces recommandations, mais qu'il y a été forcé. S'il avait saisi la portée de mon raisonnement, il aurait vu qu'il se réduisait à ceci : que si le comté de Halifax avait besoin de travaux publics, le gouvernement devait dépenser l'argent nécessaire à l'exécution de ces travaux, mais que s'il n'en avait pas besoin, je n'en demandais pas simplement pour faire dépenser de l'argent à Halifax. Mais si le gouvernement s'aperçoit que, dans l'intérêt du pays, plusieurs ports situés dans le comté de Halifax ont besoin d'être dragués, il est de son devoir de faire les dépenses requises pour ces travaux, sans s'occuper si le député du comté l'appuie ou le combat. Je ne descends pas sur le terrain que certains honorables députés semblent croire qu'il convient de choisir, en prétendant que, par cela seul qu'ils appuient le gouvernement, ils ont droit à ce que l'on dépense de l'argent dans leurs comtés respectifs pour des raisons politiques, et que des comtés plus importants, ayant de plus grands intérêts commerciaux en jeu, doivent être négligés jusqu'à ce qu'il plaise à l'honorable ministre des travaux publics de s'en occuper.

Je me place à un point de vue plus élevé, et je dis que si les travaux demandés dans un comté sont d'intérêt public, ils devraient être exécutés, indépendamment des opinions politiques de celui qui représente ce comté. C'est de cette manière que j'ai envisagé la question, dans les remarques que j'ai faites, et si je n'ai pu me faire comprendre de mon honorable collègue (M. Kenny), qui a généralement l'esprit délié, je le regrette.

M. CAMERON : L'honorable député de Halifax a pris sous sa protection tous les comtés de la province de la Nouvelle-Ecosse, sauf celui que j'ai l'honneur de représenter, et il recommande le dragage des ports situés dans les comtés fréquentés par un grand nombre de navires. Il parle particulièrement d'Arichat, dans le comté de Richmond, qui a été fréquenté par deux cents steamers, et il dit que Guysborough a été fréquenté par deux cent-un steamers. Il aurait pu ajouter que le port de Sydney est fréquenté par deux fois ce nombre de navires.

Je prétends que les ports qui ont besoin d'être dragués ne sont ceux dans lesquels les gros steamers